

Le Président

COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 4 MAI 2011

Lors de sa réunion du 4 mai 2011, la Commission nationale du débat public a examiné les dossiers suivants :

I – Nouvelle saisine

1 - Projet de stockage souterrain de gaz de Salins des Landes

Par lettre en date du 20 avril 2011, reçue le 20 avril 2011, le Président directeur général d'EDF a saisi la Commission du projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes.

Ce projet, d'un coût de 650 millions d'€, consiste en la construction d'une capacité de stockage de 600 millions de m³ de gaz naturel en cavités salines sur les communes de Pouillon et de Mimbaste (Landes). Le volume de stockage comprend plusieurs cavités créées par lessivage intérieur de la couche de sel. Le lessivage, dont la durée est estimée entre 3 et 4 ans, est opéré par injection d'eau de mer (teneur en sel 35 g/l) et rejet en mer de saumure (teneur en sel 270 g/l). Une double canalisation, d'une longueur de 45 km, entre l'océan atlantique et le site de stockage, acheminerait l'eau de mer nécessaire au lessivage des cavités et transporterait en retour la saumure vers l'océan.

Chaque cavité saline, implantée à une profondeur d'au moins 1000 m, a un diamètre compris entre 70 et 80 m et une hauteur utile de 300 m.

Le projet vise à couvrir les besoins saisonniers de modulation de la consommation de gaz naturel, à assurer la sécurité d'approvisionnement et à répondre aux besoins quasi instantanés d'alimentation des centrales thermiques de type Cycle Combiné Gaz utilisant le gaz naturel pour la production d'électricité, en particulier lors des creux de production des énergies renouvelables.

La Commission a décidé que ce projet doit faire l'objet d'un débat public dont elle confiera l'animation à une commission particulière. Cette décision est fondée sur les éléments suivants :

- le projet, qui s'inscrit dans le plan indicatif pluriannuel d'investissement dans le secteur du gaz qui a été établi le 5 mars 2007 et mis à jour le 10 mars 2011 par le ministère chargé de l'énergie et qui prévoit le développement de nouvelles capacités de stockage, revêt un caractère d'intérêt national,
- les enjeux socio-économiques du projet sont importants, tant pour la modulation de la consommation de gaz et la sécurité de l'approvisionnement que pour l'alimentation des centrales thermiques à cycle combiné,
- les impacts du projet sur l'environnement sont significatifs, principalement en phase de construction en raison de la réalisation d'une double canalisation entre l'océan et le site de stockage et des installations de pompage en arrière de la dune littorale, des prélèvements d'eau de mer et de rejet de saumure en mer.

La Commission nationale a nommé Monsieur Claude BERNET président de la commission particulière sur le projet de stockage souterrain de gaz naturel de salins des Landes.

II – Débats décidés

1 - Projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine

Sur proposition de Monsieur Patrick LEGRAND, président de la commission particulière du débat public sur le projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, la Commission nationale a nommé membres de cette Commission :

- M. Paul CARRIOT,
- M. Daniel COLLARD,
- M. Xavier COLSON,
- M. Hugo COSQUER

2 - Projet d'aménagement de la Bassée

Sur proposition de Monsieur Patrick LEGRAND, président de la commission particulière du débat public sur le projet d'aménagement de la Bassée, la Commission nationale a nommé Madame Isabelle JARRY membre de la commission particulière.

3 - Projet d'extension du Port de Jarry (Port Autonome de la Guadeloupe)

La Commission nationale a nommé Monsieur Jean-Claude DEGRAS président de la commission particulière du débat public sur le projet d'extension du port de Jarry.

Philippe DESLANDES